



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Guyane

Question au Gouvernement n° 730

Texte de la question

SITUATION EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Monsieur le Premier ministre, en 1960, à Cayenne, le Général de Gaulle disait, je cite, « ... il est conforme à la nature des choses qu'un pays qui a un caractère aussi particulier que le vôtre et qui est en somme éloigné, ait une sorte d'autonomie proportionnée aux conditions dans lesquelles il doit vivre ». De retour, en 1964, il annonçait un projet d'envergure pour assurer le développement, je le cite encore, « de cette terre lointaine, mais non pas terre oubliée ».

En réalité, il s'agissait d'y implanter la base spatiale, non pour développer la Guyane mais essentiellement parce que cette dernière offrait toutes les garanties pour une telle aventure, notamment sa position géostratégique. En 1984, ce fut au tour du Président Mitterrand de dénoncer des lancements de fusées sur fond de bidonvilles.

À force d'espérer, la Guyane désespère. À ce jour, elle continue de s'inquiéter quant aux suites qui seront réservées au plan d'urgence, et plus particulièrement au plan additionnel signé le 21 avril 2017. En effet, voyez-vous, malgré la publication au *Journal officiel de la République française* qui leur confère un caractère juridiquement incontestable et opposable, votre gouvernement ne semble pas décidé à leur accorder les suites favorables attendues par notre population.

C'est pourquoi cette dernière ne peut plus se contenter de déclarations d'intentions, notamment pour ce qui concerne le plan additionnel, mais exige des preuves tangibles, en évitant les tours de prestidigitation constatés lors du vote du projet de loi de finances pour 2018.

Monsieur le Premier ministre, tous les freins au développement sont déjà largement identifiés, et la Guyane ne supporte plus de donner l'impression de quémander ! Ses ressources minières, sa biodiversité, ses ressources halieutiques et sa position géostratégique devraient en faire un joyau singulier au sein de la République !

Dès lors, que pouvez-vous répondre à la Guyane, qui réclame simplement le strict respect de l'accord du 21 avril 2017 – et ce, bien entendu, sans préjudice des engagements déjà pris avant les mouvements sociaux qui ont démarré le 21 mars 2017 ?

Je vous remercie pour les éclairages que vous voudrez bien me donner. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, le Gouvernement a confirmé à plusieurs reprises, vous le savez, la parole de l'État quant au respect du plan d'urgence pour la Guyane signé sous la précédente législature : elle sera tenue. D'ores et déjà, les actes sont là, comme vous le savez puisque nous avons souvent fait le point ensemble.

Comme je m'y étais personnellement engagée, le site internet interactif – dont la création avait été prévue dans le projet – permettant à chaque citoyen de suivre chaque mesure pour la Guyane sera en ligne à la fin du mois. Nous profiterons ainsi des remarques des citoyens et nous pourrons y répondre, ce qui est extrêmement important car la transparence fait aussi partie de notre méthode.

De la même façon, le budget 2017 – que le Gouvernement a révisé – et le budget 2018 – que le Gouvernement a conçu – traduisent aussi le plan d'engagement en faveur de la Guyane – vous le savez aussi.

Voulez-vous des exemples, ou des preuves, puisque tel est le mot que vous utilisez ? Des crédits exceptionnels de l'État sont par exemple prévus pour la construction scolaire : 250 millions seront engagés sur cinq ans pour la construction de lycées et de collèges et 150 millions sur dix ans pour les écoles.

Autre engagement pris par le Président de la République : la reprise par l'État de la gestion du revenu de solidarité active, le RSA, en Guyane, tout comme d'ailleurs à Mayotte.

Comme le Premier ministre l'a rappelé la semaine dernière à votre collègue Adam, tout ne se résume cependant pas au plan signé par le précédent gouvernement – ce plan que nous avons appelé plan d'urgence. En matière de sécurité, la Guyane compte ainsi parmi les vingt départements reconnus comme prioritaires, vous le savez, pour bénéficier de la police de sécurité du quotidien.

J'ajoute, mais vous le savez aussi, que pour lutter contre l'immigration illégale, nous allons mettre en place dès le mois de juin une expérimentation sur la réduction des délais d'instruction...

M. le président. Je vous remercie, madame la ministre.

Mme Annick Girardin, ministre. ...des demandes d'asile.

Vous le voyez, nous suivons la Guyane au quotidien !

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 730

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mars 2018](#)